



**Assemblée Générale
FR CIVAM BRETAGNE
7 juillet 2020
Cléguerec**

**Rapport d'activités
2019**

Sommaire

<u>I. LES CIVAM DE BRETAGNE : UN RÉSEAU POUR ACCOMPAGNER LES GROUPES D'AGRICULTEURS ET DE RURAUX.....</u>	<u>3</u>
<u>II. LA FRCIVAM BRETAGNE EN ACTIONS.....</u>	<u>7</u>
2.3.1 Energie et territoire.....	9
2.3.2 Agriculture durable.....	10
2.3.3 Systèmes alimentaires locaux/ Circuits alimentaires courts de proximité	12
2.3.4 Installation – transmission.....	15
2.3.5 Initiatives liées aux territoires ruraux.....	16
2.4.1 Moyens humains.....	17
2.4.2 Moyens financiers.....	18
<u>ANNEXES.....</u>	<u>19</u>
Publications.....	21

I. Les CIVAM de Bretagne : un réseau pour accompagner les groupes d'agriculteurs et de ruraux

Les Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural (CIVAM) sont nés dans le Sud de la France à la fin des années 50. Ils sont reconnus par le Ministère de l'Agriculture comme organismes de développement agricole et rural. Le mouvement s'est développé en Bretagne autour de la réflexion sur les systèmes herbagers et l'agriculture durable, portée par le CEDAPA. Depuis, le mouvement s'est élargi à de nombreuses thématiques de développement territorial, incluant notamment les questions d'accueil, de création d'activité, d'énergie et de circuits courts de commercialisation.

Dans le cadre du contexte breton, les éléments de diagnostic formalisés par le réseau se traduisent en propositions générales et en types d'actions. Le tableau ci dessous présente ce cadre général.

<i>Éléments de diagnostic</i>	<i>Propositions générales</i>	<i>Type d'actions mises en œuvre</i>
Impacts environnementaux et énergétiques de l'agriculture	Diffusion des pratiques d'agriculture durable	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Appui technico-économique aux producteurs en place ➤ Diffusion auprès des producteurs conventionnels ➤ Réflexions prospectives sur les nouveaux enjeux (énergie, sécheresse, algues vertes, biodiversité, alimentation...)
Nouveaux publics candidats à l'installation (non issus du milieu agricole). Baisse tendancielle des installations aidées. 3 départs en retraite pour 1 installation.	Soutien à la création, la diversification et la transmission-reprise d'activités viables, vivables et économes, pour des campagnes vivantes	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Mise en place de démarches d'accompagnement innovantes pour l'installation et la création d'activités agri-rurales ➤ Analyse des freins à la transmission et mise en œuvre de méthodes d'accompagnement ➤ Articulation avec les dispositifs institutionnels (PPP, collectivités...) ➤ Coordination des actions d'accompagnement
Faible valeur ajoutée moyenne des produits issus de l'agriculture	Promotion de démarches territoriales concertées (transformation, distribution, services)	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Appui aux groupes organisés de producteurs ou consommateurs ➤ Accompagnement de projets multi partenariaux avec les collectivités territoriales
Productions délocalisables	Promotion et accompagnement de modèles agricoles et alimentaires de proximité s'insérant dans une logique d'économie sociale et solidaire	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Mise en place d'outils territoriaux de soutien aux projets multifonctionnels et agri-ruraux innovants ➤ Valorisation des ressources et savoir-faire locaux
Rupture agriculture / société	Ouverture d'espaces de dialogue	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Organisation d'événements ➤ Relations avec les associations de consommateurs et de citoyens, structures à vocation sociale

1.1 Un réseau d'initiatives agricoles et rurales en Bretagne

Au sein des CIVAM de Bretagne, les thématiques abordées s'articulent autour de 6 thèmes :

➤ **Diffusion et approfondissement des pratiques d'agriculture durable**

Elles constituent le noyau historique de l'activité des CIVAM en Bretagne. Cette activité est organisée sur la base de groupes d'agriculteurs départementaux orientés vers le développement de techniques viables et respectueuses de l'environnement. Elle concerne notamment les systèmes d'élevage herbagers autonomes et économes en intrants, avec une alimentation des animaux basée essentiellement sur le pâturage de prairies de longue durée (d'association graminées légumineuses).

- **Systèmes alimentaires locaux/ circuits alimentaires de proximité**

La FRCIVAM et les groupes concernés par cette thématique impulsent collectivement des actions visant à replacer l'alimentation au cœur des enjeux sociétaux et sociaux posés sur les territoires : relocalisation de l'économie alimentaire, accès à une alimentation saine pour tous, création et maintien d'emplois locaux non délocalisables.

- **Accueil à la ferme**

Le soutien aux initiatives d'accueil touristique, éducatif et social est essentiellement animé par Accueil Paysan. L'adhésion au mouvement CIVAM permet d'intégrer la réflexion des accueillants dans une vision plus générale du développement territorial. L'accueil développé s'appuie sur la valorisation des ressources et savoir-faire locaux.

- **Accompagnement à la transmission et création d'activités agri-rurales**

Les CIVAM en Bretagne s'attachent au renouvellement des générations agricoles et rurales pour stimuler des activités créatrices d'emplois ancrées dans les territoires. La FR CIVAM Bretagne joue un rôle de coordination régionale du collectif InPACT pour favoriser la transmission et la création d'activités agri rurales innovantes à l'échelle régionale.

- **Accompagnement vers des systèmes économes en énergie**

La FR CIVAM Bretagne pilote un programme d'actions régional intitulé « Efficacité énergétique territoriale et agriculture durable », orienté autour des thèmes : inciter aux économies d'énergie, développer les énergies renouvelables, animer des réseaux territoriaux.

- **Initiatives concertées dans les territoires ruraux**

Certains groupes se définissent d'abord par leur ancrage territorial. Ils abordent une large gamme de thématiques (agriculture, environnement, énergie, culture,...) pour peu qu'elles influent sur la vie de leur territoire d'attache. Leur échelle d'action se situe à l'échelle d'une communauté de communes ou d'un « pays vécu ».

1.2 Les activités du réseau

Aujourd'hui, le mouvement est composé d'une vingtaine de groupes en Bretagne dont 14 adhèrent formellement en 2019 (Annexe 1). Ce sont des groupes d'agriculteurs ou de ruraux avec la spécificité en Bretagne d'avoir des structurations juridiques variées, par exemple des structures économiques type GIE, qui peuvent adhérer au réseau régional. Le mouvement CIVAM touche en Bretagne plus de 1500 adhérents répartis de la manière suivante :

- environ 850 « paysans » (au sens statut paysan/cotisans solidaires/porteurs de projets en phase de création d'activité) qui se répartissent eux-mêmes de la manière suivante : 400 sur les approches systèmes herbagers économes en intrants, 250 sur les enjeux spécifiques circuits courts, 200 porteurs de projets ;
- 650 "citoyens" majoritairement des adhérents de groupements circuits courts alimentaires (300), des apporteurs Terre de Liens (200) + autres (type adhérents Culture Bio/AMAR...).

Ne sont comptabilisés dans ce total que les adhérents directs, sachant que les groupes accompagnent par ailleurs de plus en plus des personnes autres que leurs adhérents formels : à titre d'exemple l'ADAGE, le CEDAPA et le CIVAM AD 56 développent de plus en plus d'actions d'accompagnement vers de nouveaux publics sur les bassins versants sur du changement de système (par les accompagnements de type Pass'MAEC, les groupes mixtes Ecophyto 30 000...) ; les groupes qui travaillent sur l'accompagnement à l'installation/création d'activités comme le CIVAM 29, La Marmite et le CIVAM 35 IT, de la même manière, touchent des porteurs de projets non adhérents (par leur action dans le cadre du dispositif PPP, leur activité de formation...) ; l'activité d'échange et d'appui aux groupes « Systèmes Alimentaires locaux » coordonnée par la FRCIVAM dont plusieurs n'adhèrent pas formellement.

Ils disposent des services d'environ 45 équivalents temps plein - ETP, dont une large majorité d'animateurs, aux fonctions majoritairement orientées vers l'animation de groupe, l'appui technique et l'organisation de formations au sein des groupes et d'événements.

Le conseil d'administration est composé de membres mandatés par les groupes adhérents. En 2014, l'Assemblée Générale a acté l'ouverture du Conseil d'Administration à des personnes physiques qualifiées dans des proportions définies. Ces éléments ont fait l'objet d'une révision des statuts et la mise en place d'un règlement intérieur.

La répartition des tâches entre les divers échelons géographiques du mouvement est la suivante :

- les **groupes locaux mettent en œuvre des actions sectorielles** relevant des la compétences qu'ils se sont données : animation de groupes, appui technique, études, formation des agriculteurs, expertise, organisation d'événements ; ils s'orientent aujourd'hui vers une territorialisation et une transversalité accentuées de leurs actions,
- les **groupes départementaux** organisent la concertation et les services communs entre les groupes et/ou commissions dédiées à l'échelle du département, sont l'interlocuteur des services de l'Etat au niveau départemental et du Conseil Départemental, représentent le mouvement à l'échelle départementale et portent des actions collectives (ex : accompagnement à la création d'activités en Ille-et-Vilaine),
- la **fédération régionale** organise la concertation et les services communs entre les groupes à l'échelle de la région. Elle est l'interlocuteur des services régionaux de l'Etat et du Conseil Régional, représente le mouvement à l'échelle régionale, organise la formation des personnels, porte des actions coordonnées entre groupes (exemple : l'observation des circuits courts alimentaires en Bretagne) et articule les relations avec la recherche. La FR CIVAM Bretagne participe à la mise en valeur à un niveau national et européen (Réseau CIVAM national, Ministère, Commission agricole de l'UE) des attentes et propositions des groupes CIVAM bretons. Elle contribue ainsi à faire évoluer l'image véhiculée par et sur l'agriculture bretonne, et la région en général.

Le mouvement CIVAM, de par sa raison d'être est en perpétuelle évolution, que ce soit à travers ses missions, mais également au regard des contextes locaux (à l'échelle des territoires d'action des groupes) et macro (institutionnels, liés aux évolutions politiques, aux financements...). Ainsi, en 2019, la FRCIVAM a finalisé le **travail collectif, démarré en fin 2018 et intitulé « Les CIVAM aujourd'hui et leur avenir »**. **Ce travail a été mené dans le cadre d'un dispositif Local d'Accompagnement**¹ - DLA au sein du réseau CIVAM breton, s'articulant autour des 3 axes majeurs suivants :

- ✓ Stratégie/projet
 - Repenser le fonctionnement et le projet politique avec l'aide d'un regard extérieur et en s'appuyant sur les commissions. Anticiper les enjeux de territoire. Se projeter. Donner envie de s'investir. Rechercher un projet lisible pour favoriser la mobilisation ; reposer le projet politique au niveau régional tout en laissant de l'autonomie aux groupes. Être vigilant pour que perdure un juste équilibre entre le poids des projets propres de la FRCIVAM et ceux des groupes.
 - Être en mesure de répondre aux sollicitations des EPCI au regard de l'évolution de l'environnement des collectivités locales dans les 5 ans à venir. S'adapter à l'évolution du découpage territorial et de la distribution des rôles.
 - Aller sur l'expérimentation, garder la capacité des CIVAM à innover et s'adapter aux nouveaux champs de compétence qui se profilent à l'échelle des territoires. Comment les CIVAM peuvent-ils faire une offre de service pour apporter des solutions concrètes ? Comment accompagner les porteurs de projet ?
- ✓ Organisation interne/piel
 - Questionner le travail en réseau, la mutualisation de compétences, notamment pour les salariés.
 - Adapter les missions aux forces vives disponibles.
 - Favoriser le renouvellement, permettre à chacun de s'investir.
- ✓ Communication, valorisation
 - Améliorer la lisibilité. Rénover les sites Internet.
 - Rendre attractif le réseau régional pour y avoir toujours la même vie.
 - Mieux valoriser nos spécificités locales, en se basant sur l'expérience réseau.

Dans le cadre de ce projet, un groupe de travail d'une vingtaine de personnes composé :

- d'une représentation de la majeure partie des groupes adhérents et de la FRCIVAM,
- d'une mixité administrateurs/animateurs,

s'est réuni à 3 reprises à l'automne 2018 et la dernière séquence a eu lieu le 26 février 2019 à Gaël -35.

Les travaux menés ont été présentés lors de l'Assemblée Générale 2019 le 23 avril 2019 à Trémargat. Les 4 thèmes suivants ont été abordés et ont fait l'objet d'échanges avec les adhérents :

* les CIVAM de Bretagne, c'est quoi?

¹ Le DLA est un dispositif public qui permet aux associations employeuses, structures d'insertion par l'activité économique et autres entreprises d'utilité sociale de bénéficier d'accompagnements sur mesure afin de développer leurs activités, de les aider à se consolider et à créer ou pérenniser des emplois. <https://www.info-dla.fr/>

- * les CIVAM de Bretagne, à quoi ça sert?
- * scénarii sur le fonctionnement du réseau CIVAM breton,
- * scénarii sur le modèle économique

Jusqu'à présent, l'action de la FRCIVAM se décompose de la manière suivante :

<p>A destination des groupes</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mobilisation de moyens financiers pour soutenir des projets (par exemple Plan d'action agriculture durable, plan d'action Efficacité énergétique, programme régional Installation, création d'activités, transmission), recherche financière et réponses coordonnées à des appels à projets • Appui individuel de groupes notamment ceux qui ne disposent pas d'animateurs, • Accompagnement à l'émergence et à l'appui d'initiatives, • Veille administrative et stratégique au bénéfice des groupes en collectant et diffusant de l'information : domaine réglementaire, appels d'offre, formation, information locale à portée régionale, En 2019, le travail de veille démarré en 2018 sur la réforme de la formation s'est poursuivie. Une rencontre régionale pour présenter les enjeux de cette réforme, cerner les impacts sur nos structures et démarrer une réflexion sur les stratégies à mettre en place a été réalisé le 7 février. Suite à cette rencontre, un plan d'action a été élaboré et une consultation des groupes a été menée afin de connaître leurs objectifs en terme de formation, leur souhait de mutualisation. La veille en 2019 a porté sur le référentiel national de certification qualité. La réflexion sur la mise en œuvre de cette certification au sein du réseau des civam breton a pris un peu de retard en fin d'année 2019 et est lancée en début 2020. • Articulation des groupes avec le mouvement national, et tout particulièrement avec les régions voisines Pays de la Loire, Poitou-Charentes, Haute et Basse-Normandie : diffusion des actions des CIVAM de Bretagne vers d'autres régions (en direct et via le Réseau CIVAM national). • Représentation des CIVAM de Bretagne à l'échelle nationale par la participation aux commissions, aux comités de régions et aux travaux nationaux : implication dans la commission formation, Transmission Création d'Activités et Développement Territorial, implication dans la commission Systèmes Agricoles et Alimentaires Territorialisés. et animation du Réseau Mixte Technologique - RMT - Alimentation locale.. • Valorisation des initiatives et des expériences à travers <ul style="list-style-type: none"> ◦ la capitalisation d'expériences, la compilation de données (observatoire technico-économique des systèmes économes en intrants, compilation d'indicateurs énergétiques issus des fermes du réseau) ; ◦ le pilotage et la coordination d'événementiels collectifs (mois de l'installation en agriculture durable, séminaire alimentation et territoire...) ◦ la diffusion d'informations sur le web : <ul style="list-style-type: none"> - site Internet de la FR CIVAM Bretagne - civam-bretagne.org -le nombre moyen de connexions mensuelles se situe entre 200 et 400. La fréquentation continue à fortement baisser par rapport aux années antérieures ;Les pages les plus visitées sont actuellement la présentation de la FRCIVAM Bretagne et des groupes CIVAM, les ressources en lignes notamment les études et publications. Le site étant vieillissant, la refonte de ce site a été lancé en 2019 et il devait être remplacé, un travail sur la communication a été lancé en 2016 est toujours en cours. Le site sera remplacé en 2020. - site paysans-creactiv-bzh.org - ce site est destiné exclusivement à la transmission et la création d'activités agri-rurales innovantes. La fréquentation est de 600 et 1000 visites par mois. On constate une poursuite de la diminution de fréquentation constatée depuis fin 2016. Ce site étant très vieillissant, avec régulièrement des difficultés techniques et une partie de son contenu n'est plus mis à jour. Parmi les pages les plus consultées, on retrouve principalement que les annonces foncières. Cette partie étant la seule à être mise à jour. Il a été décidé de le remplacer en 2019 par un site gérant les annonces foncières en attendant la création d'un site plus complet répondant à la stratégie de communication mise en place suite à une réflexion plus large engagée dans le cadre du dispositif DLA. Ce travail a démarré en 2019 mais a
---	--

	pris du retard, et le site n'est pas encore finalisé et devrait être mis en ligne durant l'été 2020.
A destination des animateurs (environ 40 ETP)	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation de formations à destination des animateurs. Les groupes organisant les formations à destination des producteurs et adhérents, ces formations ont pour objectif de former les animateurs de nos réseaux. 8 formations ont été organisées en 2019 sur les thématiques suivantes : Initiation à la facilitation graphique (9 participants), 2 sessions de la formation Animer des réunions et favoriser la participation (12 participants et 18 participants : <i>formation en partenariat avec l'escargot migrateur</i>), Quels financements alternatifs mobiliser pour les associations ? (9 participants), Initiation à la médiation (8 participants), Questionner sa posture de formateur (5 participants), Gestion du temps et organisation du travail (7 participants), Accompagner les porteurs de projet : construction d'un projet résilient (6 participants) Ces formations ont réuni 74 participants (contre 66 participants en 2018), principalement des animateurs du réseau CIVAM et INPACT. La FRCIVAM Bretagne bénéficie depuis 3 ans de formations inscrites dans le catalog' TPE-PME de formations proposées par l'OPCALIM, ce qui permet aux adhérents OPCALIM d'avoir un accès gratuit aux formations du catalogue. • Programmation de réunions animateurs pour favoriser les échanges entre les animateurs du réseau CIVAM en Bretagne. En 2019, une commission communication a été lancée pour travailler sur la stratégie de communication, suite aux travaux du DLA. Un cahier des charges a été réalisé pour le choix d'un prestataire pour accompagner le réseau, une première rencontre de travail de cette commission a eu lieu le 8 octobre 2019 et une consultation des structures adhérentes a ensuite été proposée. Ce travail n'a pas réussi à être finalisé en fin 2019, il se poursuivra en 2020. • Animation de réunions thématiques pour coordonner les initiatives, travailler sur des argumentaires politiques (avec les représentants administrateurs de groupes) et gérer les dossiers au niveau régional (création d'activités/installation/transmission, circuits courts, agriculture durable/énergie ...).

II. La FRCIVAM Bretagne en actions

2.1 Objectifs

Les objectifs poursuivis relèvent de la responsabilité d'une fédération régionale vis à vis de ses adhérents. Il s'agit :

- d'animer le mouvement, en organisant les échanges entre les groupes, l'accueil et la formation des animateurs et en favorisant les actions conjointes, mission qui comprend l'intégration de nouveaux groupes adhérents dans la dynamique régionale et la capitalisation de l'expérience dans le domaine des méthodes et des ressources ;
- d'ouvrir le mouvement, pour sceller des collaborations avec d'autres organismes agricoles, l'enseignement, la recherche et la société civile, en Bretagne, en France, à l'échelle européenne et plus globalement à l'international ;
- de diffuser sur le territoire breton des pratiques durables en agriculture et développement local, par le soutien aux groupes existants ou naissants, le montage de projets collectifs et la participation à des projets portés par d'autres institutions ;
- de construire et porter des projets d'actions, d'études et de recherche d'intérêts collectifs qui contribuent à la fois à alimenter les dynamiques locales et à alimenter les travaux de recherche.

2.2 Vie associative de la FRCIVAM

L'Assemblée Générale 2019 s'est réunie le 23 avril à Trémargat au restaurant Coriandre². A l'issue de la partie statutaire, il a été proposé une présentation des travaux menées dans le cadre du DLA pour échanger sur les 4 thèmes suivants sous forme déambulatoire:

- Les CIVAM de Bretagne, c'est quoi ?
- Les CIVAM de Bretagne, à quoi ça sert ?

²<https://www.placetobio.fr/restaurant/coriandre>

- Scénario de fonctionnement et d'implication
et en plénière les scénarii de modèle économique.

L'assemblée générale a réaffirmé le rôle majeur de la coordination régionale à travers le pilotage de programmes d'actions régionaux dans lesquels les groupes locaux sont impliqués. Au regard du « service » de l'échelon régional rendu au réseau et pour consolider le modèle économique de la FRCIVAM, il a également été acté lors de cette assemblée Générale 2019, d'instaurer un système de contribution des groupes sous forme de participation financière à la coordination régionale proportionnellement aux retombées économiques générées pour les groupes (à hauteur de 10% de participation). Ce système est mis en place progressivement avec dans un premier temps, l'application sur 2 programmes d'actions.

Le fonctionnement de la FRCIVAM repose sur la responsabilité de son **conseil d'administration** qui réunissait **6 membres** en 2019 :

Fonction	Prénom - Nom	Responsabilité	Groupe mandataire
Président	Jean-Sébastien Piel	- Garant de l'organisation de la vie associative - Représentation politique et institutionnelle - Référent gestion du personnel	Brin d'Herbe
Trésorier	Michel Sauvée	- Garant de la gestion financière	ADAGE
Membre	Ludovic Josse	- membre du bureau	Civam AD 56
Membre	Olivier Monharoul		Civam 35 IT
Membre	Samuel Serval		TDL Bretagne
Membre	Ludovic Fauvel		Brin d'Herbe

Par ailleurs, des référents thématiques issus du conseil d'administration et directement des groupes sont définis. Ils sont mandatés collectivement pour suivre les dossiers qui en résultent :

Thématiques	Responsabilités - champs d'activité	Référent(s)
Installation/transmission	- Dossier transmission	Olivier Monharoul
	- Collectif régional installation/transmission	Jean-Sébastien Piel/ Olivier Monharoul
	- Test d'activité	Jean-Sébastien Piel
	- Comité Régional Installation/transmission - CRIT	Jean-Sébastien Piel
Systemes alimentaires territorialisés	- Suivi magasins collectifs	Ludovic Fauvel
	- Commission systemes alimentaire local	Ludovic Fauvel
	- Chantier Alliance alimentaire territoriale/Breizh Alim. - Plaidoyer	Olivier Clisson
	- Personne ressource systemes alimentaires territorialisés	Gilles Maréchal (sans mandat politique CIVAM)
Agriculture durable	- Chantier agriculture durable dans sa globalité : commission agriculture durable, suivi PAC, MAEC...	Cyrille Guilloteau, CEDAPA (Patrick Thomas/Fabrice Charles)
	- Suivi dossier Ecophyto	Didier Roulleaux
Formation	- Suivi VIVEA, formation du personnel (programme de formation OPCAPIAT et réforme de la formation professionnelle.	Ludovic Josse

Administrateurs et référents siègent dans les instances dédiées auxquelles la FRCIVAM est invitée. Ils sont accompagnés des animateurs en fonction des thématiques et de la nature des réunions (liste des instances dans lesquelles la FRCIVAM siège en annexe 4).

Mandats et représentations externes :

Responsabilités	Prénom - Nom	Mandat
- Référente RMT Alimentation locale (lien FR/Réseau CIVAM)	Patrick Guérin (jusqu'à mi 2019)	FRCIVAM Bretagne
- Réseau CIVAM	Aurélien Leray	ADAGE

Le conseil d'administration s'est réuni à 6 reprises dans le courant de l'année 2019 :

- le 12 février à Cesson (35),
- le 26 mars à Brin d'Herbe à Chantepie (35),
- le 3 juillet sous forme de réunion téléphonique,
- le 9 juillet à Brin d'Herbe à Chantepie (35),
- le 1 octobre à Cesson (35).
- le 4 décembre sous forme de réunion téléphonique

Des réunions sous format bureau ont été mise en place en 2019 pour assurer la gestion et le suivi des départs des salariés.

- le 23 juillet sous forme de réunion téléphonique,
- le 19 septembre sous forme de réunion téléphonique

Les entretiens annuels avec les salariés ont eu lieu le 20 novembre.

2.3 Actions réalisées par thématiques en 2019

2.3.1 Energie et territoire

L'entrée Energie est de plus en plus ouverte aux questions de changement climatique. On l'observe dans les thématiques de formations ou les projets des groupes. A noter également des approches transversales abordées sous l'angle de la résilience, ce qui est le cas au sein des activités du collectif Installation - Transmission. Mais on retrouve aussi de plus en plus de sollicitations territoriales dans le cadre des Plans Climat-Air-Energie-Territorial (PCAET).

La FRCIVAM Bretagne s'est inscrite dans un projet européen LIFE piloté par la région et spécialement dédié aux adaptations au changement climatique (demande de financement en cours).

a) Plan efficacité énergétique

Le programme pluriannuel « Efficacité énergétique territoriale et agriculture durable » cofinancé par le Conseil Régional Bretagne et l'ADEME est à mis parcours (2018/2020). Le programme d'actions se décompose en 3 actions :

- Évaluer la prise en compte et les effets du changement climatique sur la pratique des agriculteurs. Réalisation de diagnostics, sensibilisation des producteurs sur le changement climatique et sur l'impact de leurs pratiques, en particulier sur le plan technico-économique, capitalisation et analyse de données à l'échelle régionale, réflexion sur l'amélioration des performances des exploitations, organisation de journées d'échanges auprès des adhérents CIVAM sur des leviers d'atténuation et sur l'adaptation des systèmes
- Sensibiliser les porteurs de projets pour appréhender l'énergie de façon globale et l'anticiper dans les projets agricoles. L'étape d'installation constitue un moment clé en termes de choix et d'orientation de système agricole. Elle constitue un moment privilégié pour appréhender les questions d'agroécologie et d'impact énergétique de l'activité agricole. Il s'agit d'intégrer pleinement ces approches énergétique et agroécologiques en les abordant comme des composantes à part entière dans les outils d'accompagnement.
- Bâtir une offre de service vers les territoires en matière de transition agroécologique et de transition énergétique à partir de l'expertise du réseau CIVAM. A partir des enjeux en matière de transition agroécologique et énergétique sur les territoires en Bretagne, il s'agira de bâtir un cadre permettant de valoriser l'expertise et les expériences du réseau CIVAM en la matière. Travail sur un cahier des charges, formalisation d'outils et diffusion vers les acteurs des territoires ciblés.

Ce programme est coordonné par la FR CIVAM Bretagne. Les groupes associés aux actions de ce programme, pour 2019, sont ADAGE, Accueil Paysans 35, FDCIVAM 35, CIVAM 29, CIVAM AD 56, CEDAPA, La Marmite, Terre de Liens et Réseau CIVAM.

2.3.2 Agriculture durable

La réflexion sur l'agriculture durable porte principalement sur la promotion des systèmes d'élevage herbagers autonomes et économes en intrants, en production laitière. Le réseau CIVAM breton continue de s'appuyer sur le pôle de compétence technico-économique du Réseau CIVAM national - pôle SPEA. Cette ouverture permet également de diversifier les angles d'approche de l'autonomie des exploitations à travers des entrées spécifiques (semences paysannes, huiles essentielles, production de protéines à la ferme, etc.) et les productions concernées (systèmes porcins durables, systèmes de grande culture économes) pour augmenter les retombées positives des actions. Par ailleurs, les groupes et la FRCIVAM suivent en particulier le dispositif MAEC Systèmes de Polyculture Elevage (SPE). Ce travail s'est matérialisé par :

- des prises de position collective au sein du réseau et des échanges avec la Région (autorité de gestion), l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et les services de l'État notamment sur les possibilités de contractualiser des MAEC SPE en Bretagne. Fin 2019, les Civam ont été actifs au sein du collectif MAEC et aides à la bio 2020 pour obtenir un budget suffisant pour permettre le financement des MAEC et des aides bio en 2020, avec en particulier le prolongement d'1 an des signataires 2015.
- La FRCIVAM Bretagne assure une participation régulière dans les instances régionales telles que les Commission Agroécologie (CAE pour les MAEC, les aides aux investissements, les appels à projets Ecophyto et GIEE), comités écophyto... (annexe 4),
- la construction de réponses élaborées collectivement pour l'accompagnement des agriculteurs vers des changements de pratiques en faveur de systèmes économes et autonomes (partage de pratiques, construction de réponses collectives par exemple dans le cadre du Pass'MAEC, de réponses à l'appel à projet Ecophyto 30 000)

Les résultats des groupes CIVAM engagés dans le plan Ecophyto ont montré que les objectifs fixés par le plan Ecophyto, de diminution de 50% de l'Indice de Fréquence de Traitement sur les exploitations étaient atteignables. Les CIVAM bretons continuent de mettre en avant leur expertise et surtout les spécificités de l'approche système qui constitue un levier important pour réduire l'utilisation des produits phyto de manière pérenne.

Par ailleurs, la FRCIVAM, dans le cadre d'un partenariat avec TRAME, est engagé dans le projet LabPSE qui vise à expérimenter la construction et le test de contrats de Paiements pour Services Environnementaux.

a) Plan d'action agriculture durable (résumé actions 2019)

L'année 2019 a vu un désengagement important du soutien financier de l'Agence de l'eau au Plan d'action Agriculture Durable. Grâce à une mobilisation intense des administrateurs et des animateurs FRCIVAM et des groupes, une nouvelle convention pluriannuelle 2019/2021 a été signée associant l'Agence de l'eau, le Conseil régional et un renfort conséquent de la préfecture (SGAR - ligne de crédit PITE).

De nombreuses actions ont été menées en 2019, portées par les groupes adhérents (CEDAPA, CIVAM 29, ADAGE, CIVAM AD 56) et Réseau CIVAM (ex. équipe RAD) et coordonnées par la FRCIVAM à l'échelle régionale. Elles se résument en trois axes : actualisation et diffusion de références sur les systèmes herbagers économes en intrants ; portes ouvertes et visites ; accompagnement au changement de système et promotion de la MAEC SPE. Par ailleurs, SEGROFO y a mené des actions de promotion du séchage en grange par l'organisation de portes ouvertes et de mesures d'accompagnement des producteurs.

La FR CIVAM a assuré un rôle de coordination technique des actions prévues en lien avec les groupes et de coordination administrative et financière notamment auprès des financeurs - Conseil Régional, Agence de l'Eau Loire-Bretagne et le SGAR (service de la préfecture).

Sur le plan opérationnel,

- **4 réunions collectives de coordination interne FRCIVAM/groupes agriculture durable - commission agriculture durable** ont été mises en place :
 - le 23 janvier, préparation du rendez-vous avec les animateurs BV (ATBVB)
 - les 4 et 13 février, préparation du rendez-vous avec l'AELB à Orléans
 - les 27 février et 12 mars - préparation et débriefing de la visite de ferme avec le SGAR
 - le 22 mai - travail avec les groupes sur le plan d'action agriculture durable 2019
- **2 réunions d'échange avec les partenaires et à l'échelle grand ouest :**
 - les 13 et 26 septembre - préparation et participation à la réunion du pôle AD Grand Ouest sur la PAC
 - les 23, 27, 28 et 29 - préparation et participation au séminaire SALSA - PAC et petites fermes

Sur le volet références économiques à l'échelle des groupes, 115 comptabilités d'exploitation ont été analysées sur les 4 départements. Elles ont donné lieu à une 12 de réunions d'échange et de formation ayant permis une analyse collective des résultats technico-économiques. Ces données référence ont ensuite été utilisées par les

animateurs dans le cadre des opérations d'accompagnement (diagnostics) sur les bassins versants. Elles ont pu être exploitées dans l'observatoire de Réseau CIVAM.

Ces différents travaux d'analyse (observatoire technico-économique, itinéraires techniques...) ainsi que les savoir-faire accumulés sur la gestion des systèmes économes en intrants ont fait l'objet de communications spécifiques : journal l'Echo du Cedapa (800 exemplaires), rédaction d'article mensuel sur la promotion de l'herbe dans le Paysan Breton (42 000 exemplaires).

Des portes ouvertes et événementiels ont été réalisés dans chacun des départements : portes ouvertes des groupes, Marché sur l'Eau dans le Finistère.

Des actions de suivi plus spécifiques sur les MAEC SPE ont été menés : réunions collectives d'information et réunions de suivi des signataires (Pass'Maec).

Par ailleurs, les groupes ont pu mener leurs actions diagnostics individuels « changement de système » sur les bassins versants en complément du plan d'action agriculture durable avec un suivi de qualité des signataires des MAEC et des agriculteurs en cours de changement de système.

b) Réunions et rendez-vous institutionnels :

- le 1^{er} février - Rencontre l'ATBVB - association des techniciens de bassins versants bretons
- le 14 février - Rencontre avec l'agence de l'eau Loire Bretagne à Orléans
- le 5 mars - Rencontre du SGAR sur une ferme (22)
- le 6 mars - participation à la CAE MAEC BIO
- le 19 juin - participation à la CAE Ecophyto

c) Accompagnement Ecophyto - groupes 30 000 :

L'appel à projet Ecophyto 2 - groupes 30 000 a été renouvelé au printemps. La FRCIVAM, dans le cadre d'un partenariat avec Réseau CIVAM - programme co-financé par le Ministère de l'agriculture et l'Agence Française pour la Biodiversité - AFB, a assuré un suivi de l'appel à projet et a accompagné les groupes CIVAM à la fois :

- en amont du processus : analyse et décryptage du cahier des charges, échanges et positionnements sur les réponses à l'appel à projet,
- en termes de suivi et d'échanges en inter-région et avec le national :
 - réunion nationale de débriefing de débrief' le 28 janvier
 - séminaire national au Ministère le 3 septembre
 - échanges réguliers par mail et réunions téléphoniques.

d) Projet LabPSE

La FRCIVAM est partenaire du projet LabPSE, qui consiste à expérimenter la mise en place de PSE à l'échelle du Grand Ouest. Piloté par TRAME, c'est un projet de 3 ans qui a démarré en novembre 2018, financé par le Ministère de l'Agriculture - fonds CASDAR. Les territoires d'expérimentation sont les suivants :

- le bassin versant de la Seiche - 35,
- le territoire Eau du Bassin Rennais - 35/22,
- Le bassin versant de l'Oudon - 53 (partenariat CIVAM AD 53).
- L'agglo de Brest
- Les Monts d'Arrés

Le dossier est suivi notamment par Aurélien Leray, installé sur le bassin versant de la Seiche et également en charge du suivi PSE à Réseau CIVAM.

Un stage réalisé par Juliette Granchere a été mené en 2019, encadré par la FRCIVAM et l'INRAE pour travailler sur la recherche et la mise en œuvre d'une méthodologie de diagnostic de services environnementaux mobilisable par les agriculteurs au titre des Paiements pour Services Environnementaux (PSE) dans le Grand-Ouest.

Différentes rencontres se sont déroulées dans l'année 2019 :

- Rencontre LabPSE, le 29 janvier
- Réunion lancement LabPSE - BV Seiche, le 30 avril
- Réunion LabPSE - BV Oudon - le 13 juin
- Participation au salon au champs (CUMA) le 19 septembre

2.3.3 Systèmes alimentaires locaux/ Circuits alimentaires courts de proximité

Au niveau régional, l'année 2019 a été marquée par l'organisation d'un séminaire alimentation et territoire en collaboration avec des étudiants sciences Po.

Au niveau national, un travail de réflexion pour le renouvellement du Réseau Mixte Technologique Alimentation locale (RMT) pour la mandature 2020-2024 a été porté par la FRCIVAM Bretagne. Ce travail a permis d'aboutir au renouvellement du RMT pour une nouvelle édition de 5 ans.

Au niveau international, un forum intitulé « MANGER LOCAL POUR AGIR GLOBAL » a eu lieu au Burkina Faso à Ouagadougou du 20 au 23 novembre 2019 avec pour objectif de faire converger les réflexions des sociétés civiles et des collectivités sur la problématique de la transition alimentaire et des stratégies locales à mettre en œuvre afin d'impulser cette transition globale. Ce forum a réuni trois pays le Burkina Faso, le Brésil et la France, la FRCIVAM Bretagne y était représentée avec la participation de Marie-Eve Taillecours.

a) Animation du réseau - relations institutionnelles

Des informations ont été transmises pour nourrir la réflexion des groupes (actualité nationale, régionale, initiative...) et contribué aux différents groupes dans leur activité (AG Voisins de panier, ...). Ludovic Fauvel et Olivier Clisson en lien avec Elisabeth Hervé sur la partie RMT et Gilles Maréchal comme personne ressource ont permis de nombreux échanges pour conduire le volet régional des SYAL (Systèmes alimentaires locaux).

La dynamique d'animation d'échange et de valorisation de pratiques au sein du réseau s'est poursuivie entre les groupes systèmes de paniers. 2 journées d'échanges ont été organisées en 2019 une le 18 mars et une autre en novembre animée par Accueil Paysan 35.

Une rencontre faisant suite aux assises de la transition alimentaire a eu lieu avec la députée Mme Maillard-Mehaignerie en début d'année.

Un séminaire alimentation et territoire intitulé « Quel foncier agricole pour la transition alimentaire? » a été organisé en lien avec Sciences Po Rennes et Terralim le 25 avril à Rennes et en partenariat avec TDL.

b) Projet Action Territoriale pour une Alimentation Soutenable et Solidaire - ATLASS

Le projet ATLASS (Action Territoriale pour une Alimentation Soutenable et Solidaire), initié dans le cadre de la dynamique sur les systèmes alimentaires territorialisés a obtenu un prolongement de 6 mois pour permettre la valorisation jusqu'en avril 2019 (action sur la communication, organisation d'un atelier dans la cadre des rencontres de l'alimentation durable en janvier 2019...). Coordonné par la FRCIVAM, ATLASS réunit plusieurs partenaires aux savoir-faire complémentaires : Terralim - Territoires et Alimentation, cabinet d'expertise sur les projets alimentaires territoriaux, Résolis, association qui diffuse les expériences de terrain innovantes dans le domaine social ; Agrocampus Ouest, école de formation supérieure et de recherche, La Région Bretagne et l'Association des Régions de France.

L'année 2019 a permis la finalisation du projet avec la poursuite de la diffusion et valorisation des résultats du projet. Les actes des assises des transitions alimentaires locales qui se sont déroulés le 13 novembre 2018 ont été finalisés et diffusés. Les travaux menés ont été présentés dans le cadre de 3 événements : les Rencontres de l'alimentation durable - 2ème édition en janvier 2019 à Paris, les Assises de l'agroécologie en février 2019 à Montpellier et le séminaire alimentation et territoire du 25 avril à Rennes.

Le projet ATLASS a permis un certain nombre d'acquis sur :

- les spécificités des stratégies alimentaires en milieu rural, dont les caractéristiques peuvent représenter des avantages et des inconvénients. Par exemple, la densité de population réduite rend le foncier potentiellement plus disponible pour des installations mais pèse sur la logistique et le volume du marché de proximité ;
- les enseignements méthodologiques (plus value d'une dynamique de recherche action, mise en acation du concept système alimentaire territorialisé , prise en compte fine des compétences légales pour cadrer la démarche, diversité des acteurs, gouvernance par processus, méthodes nouvelles d'animation territoriale). L'évaluation collective réalisée au terme d'ATLASS 1 a montré que l'espace d'échanges organisés entre territoires, avec des apports externes, a été particulièrement apprécié des « sites ATLASS ».
- l'identification de sujet clefs (dynamiques foncières, travail et emploi , appropriation systémique de l'approvisionnement de la restauration collective, logistique , ...). Dans le même temps l'enjeu de la résilience alimentaire territoriale est apparu comme insuffisamment traité sous un angle pratique.

Un travail initiée à la suite de ce projet ATLASS a également été mené autour d'une nouvelle dynamique sur les processus d'apprentissage pour les acteurs de la relocalisation alimentaire notamment dans une perspective de résilience alimentaire territoriale. Un nouveau projet de recherche-action sur ce sujet sera lancé en 2020.

c) RMT alimentation locale Chaînes alimentaires courtes de proximité (2015 - 2019)

Agrée le 23 janvier 2015, le RMT est un dispositif national encadré par le Ministère de l'agriculture (DGER - Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche) regroupant des organismes de développement, de la recherche et de l'enseignement et de la formation agricole. Le RMT Alimentation locale est un des rares RMT porté par un organisme national de valorisation agricole et rurale. L'objectif du Réseau Mixte Technologique (RMT) Alimentation Locale est de fédérer l'ensemble des acteurs impliqués dans le développement des circuits rapprochant producteurs et consommateurs à l'échelle d'une même région, avec un nombre d'intermédiaires limité. Pour éviter de réduire le sujet aux seuls enjeux de commercialisation et intégrer l'ensemble des étapes entre production et consommation, le périmètre du réseau est défini autour des « chaînes alimentaires courtes de proximité ».

Le RMT alimentation locale est animé par la FRCIVAM Bretagne associé à l'INRA (à présent INRAE) et porté par Réseau CIVAM. Il compte 36 membres issus du développement, de la recherche et de l'enseignement agricole. L'action 2019 s'est concentrée autour d'une réflexion pour le renouvellement du RMT pour la mandature 2020-2024. L'animation générale du RMT a été fait par la FRCIVAM Bretagne avec notamment l'organisation d'un comité de pilotage le 4 avril et 2 cellules d'animation (le 1^{er} avril et le 18 avril). Elles ont été consacrées en grande partie au renouvellement du RMT. Les actions de valorisation se sont poursuivies avec une attention particulière sur le développement du site internet

Les travaux du groupe de travail performances ont pu être valorisés dans le cadre de la participation à différents temps :

- au 2^{ème} rencontre de l'alimentation durable organisée par la fondation Daniel et Nina Carasso en janvier 2019
- à un atelier sur la consommation organisée par l'ACTIA en mars 2019
- au sommet agri innovation à Lisieux en juin 2019

Les travaux des groupes de travail se sont poursuivis avec 2 chantiers importants menés en 2019 : une étude et une journée d'étude sur le numérique dans les CACP ainsi qu' un état des lieux sur la logistique suite à une sollicitation de la fondation Daniel et Nina Carasso. Pour cet état des lieux, une chargée d'étude Leila Gaillard a été embauchée pour 3 mois par la FRCIVAM Bretagne.

d) Projet Terre de Sources - Collectivité Eau du Bassin Rennais

La Collectivité Eau du Bassin Rennais a pour compétence la production et la distribution d'eau potable sur le bassin rennais, sur 56 communes représentant 466 000 habitants (incluant les 43 communes de Rennes Métropole et 13 autres communes voisines).

Afin de protéger la qualité de l'eau de ses 12 captages, la collectivité Eau du Bassin Rennais s'investit dans la définition et la mise en œuvre d'une politique de protection des ressources. L'enjeu pour la collectivité est de pouvoir fournir une eau de qualité aux habitants de son territoire. Cela nécessite un changement de certaines pratiques agricoles, afin qu'elles tendent vers plus de durabilité et respectent l'environnement. Eau du Bassin Rennais a donc choisi d'expérimenter une approche novatrice, qui a l'originalité de se baser sur la préoccupation principale des agriculteurs qui est d'ordre économique. En échange du respect d'un cahier des charges vertueux, celle-ci offre aux agriculteurs des débouchés de commercialisation et une communication positive autour de ces bonnes pratiques, auprès des citoyens consommateurs. Pour cela, elle va lancer une nouvelle marque collective Eau en Saveurs dont l'objet est de valoriser économiquement des produits issus d'exploitations agricoles vertueuses des aires d'alimentation en eau potable du bassin rennais.

Cette démarche « Terre de Sources » répond par conséquent à un triple objectif :

- aider les agriculteurs à développer des pratiques plus durables et respectueuses de leur environnement et notamment des écosystèmes aquatiques
- faire remonter au maximum la valeur ajoutée vers l'amont des filières
- renouer le lien entre agriculteurs et consommateurs en « re-territorialisant » l'alimentation

La FRCIVAM Bretagne a répondu à l'appel à projet national « Territoires d'innovation » de la collectivité en partenariat avec Adage 35, Terre de Lien et le Civam 35 IT. Les actions se dérouleront sur la période 2020 / 2028 et sont principalement orientées vers la sensibilisation aux pratiques agro-écologique et à l'émergence de projets pouvant alimenter les filières « Eau en saveurs ».

2.3.4 Installation – transmission

En 2019, la FRCIVAM et les groupes ont contribué au renforcement des actions sur la transmission – création d'activités agri-rurales innovantes en Bretagne, couvrant l'ensemble du parcours. Cette année a été marquée par l'arrêt des financements VIVEA pour les porteurs de projets. Ce financement permettait à plus d'une centaine de porteurs de projet chaque année en Bretagne de se former et d'être accompagnés dans l'émergence de leur projet agricole et leur permettre de gagner en autonomie dans le cheminement de leur projet d'installation. Un travail de recherche de financements et de mobilisation de partenaires a été mené pour maintenir l'accompagnement à l'émergence avec la formation Idée au projet. Des financements exceptionnels ont pu être obtenus en 2019 de la part du Conseil Régional de Bretagne – service agriculture pour l'organisation d'une formation par département. La recherche de financements plus pérennes s'est poursuivie dans l'année.

Partenariat avec les CFPPA

Durant l'année 2019, l'événementiel « mois de l'installation en agriculture durable » a été reprogrammé pour la troisième année par le collectif INPACT Installation/Transmission. Cet événement phare a permis au réseau de mettre en avant ses spécificités en termes d'accompagnement de porteurs de projets et de cédants et de proposer plus d'une trentaine d'événements divers répartis sur toute la Bretagne à destination des porteurs de projet, des agriculteurs et futurs cédants et des citoyens. Une rencontre régionale à l'attention des élus a été également proposée pour inviter les élus à découvrir les fermes durables et échanger sur les actions possibles pour favoriser cette agriculture sur leur territoire.

a. Projet installation et transmission (AITA)

Le programme pluriannuel AITA est cofinancé par le Conseil Régional Bretagne et la DRAAF. En 2019, la FRCIVAM a répondu à un appel à projet pour le titre du collectif installation-transmission en Bretagne (CIVAM et Agriculture Paysanne 22). Les actions mises en place par les groupes et éligibles dans le cadre de ce programme correspondent à une partie seulement de leur activité :

- La sensibilisation à l'installation : l'organisation du mois de l'installation en agriculture durable qui s'est déroulé en novembre avec une vingtaine d'événements déployés dans chacun des 4 départements : organisés sous différentes formes, cafés, tables rondes, portes ouvertes... ils ont permis de balayer les différentes thématiques qui animent le réseau : s'installer en élevage laitier, sous forme coopérative, en circuits courts et accueil, la participation citoyenne pour l'installation, s'installer/transmettre... Des partenaires se sont également associés à l'évènement comme l'Adage, et l'Atelier paysan.
- L'accompagnement post-installation reste pris en charge sous forme de cafés de territoires et groupes d'échange.
- L'accompagnement à la transmission s'est développé. Les groupes ont travaillé sur 2 axes majeurs : le repérage de foncier avec en particulier l'expérimentation d'une méthode participative mise en place par Terre de Liens et l'accompagnement individuel de cédants.
- La coordination des actions réalisée par la FRCIVAM Bretagne : comme pour 2018, la coordination administrative et financière du programme n'est plus éligible. Seules sont retenues les actions d'animation du collectif.

En parallèle de ce programme d'actions, la FRCIVAM Bretagne a poursuivi son implication institutionnelle, en concertation avec la Confédération Paysanne et le réseau GAB/FRAB en particulier en amont des CRIT. L'année 2019 a aussi été marquée par la mise en place d'un partenariat avec les CFPPA et la signature d'une convention. Via ce partenariat, le CFPPA nous a proposé d'intégrer leur réponse à l'appel d'offre Formation du conseil régional de Bretagne avec la mise en place de modules en amont et aval de la formation BPREA pour accompagner les stagiaires à la construction de projet. Ces modules seront normalement testés en 2020.

Sur 2019, la contribution de la FRCIVAM Bretagne à la coordination du programme AITA et aux sollicitations institutionnelles sont les suivantes:

- 4 réunions de coordination du collectif Installation-transmission en Bretagne - le 8 janvier, le 27 mai, le 4 juillet (réunion visio) et le 9 décembre (réunion visio/téléphonique) et différents points téléphoniques pour préparer le mois de l'installation
- 1 pré-CRIT le 28 février
- 1 CRIT le 18 mars
- des Rencontres avec les CFPPA le 16 janvier et le 10 octobre, signature de la convention le 14 mai
- Rencontre avec la CRESS le 19 mars,
- Rendez-vous avec Olivier Allain pour un appui à l'accompagnement à l'émergence, le 22 mars

- Rencontre avec le service formation du Conseil régional le 5 septembre

2.3.5 Initiatives liées aux territoires ruraux

a) Agriculture et Biodiversité

Issue de la dynamique lancée au sein du réseau depuis 2- 3 ans, Des formations « Comment favoriser la biodiversité sur sa ferme ? Apprendre à évaluer et à préserver les habitats favorables aux pollinisateurs » ont été proposés dans le département du Finistère et du Morbihan. Une seule a pu être organisée le 25 avril 2019 dans l'est du Morbihan à Ruffiac. Elle a réuni 10 participants. Suite à cette formation, un collectif d'agriculteurs s'est formé avec l'envie de poursuivre les échanges sur ce sujet de la biodiversité et des pollinisateurs. Un projet en partenariat technique avec Bretagne Vivante, Bio-studies et avec le service agronomie de l'entreprise Yves Rocher a été monté. L'objectif de ce projet est permettre aux agriculteurs de s'approprier les enjeux autour du maintien de la biodiversité dans l'espace agricole mais également de promouvoir des pratiques, testées et validées par eux, pour conserver et/ou développer la biodiversité sur leur lieu d'activité. Ces actions sont menées dans le cadre d'un groupe émergence GIEE et Ecophyto intitulé pollinis'acteurs. Ce projet réalisé entre aout 2019 et aout 2020 a permis en 2019 de lancer un travail de compilation de pratiques favorables à la biodiversité et aux pollinisateurs et l'organisation d'une nouvelle formation axée sur les haies programmé au 16 janvier 2020. Ce projet se poursuit en 2020 avec le souhait de diffuser ces pratiques, d'organiser un temps de rencontre professionnel sur cette thématique pour favoriser les échanges entre agriculteurs et l'interconnaissance entre les différents acteurs intervenants sur ce sujet.

2.4 Moyens

2.4.1 Moyens humains

Le siège de la FR CIVAM BRETAGNE est basé à Cesson Sévigné (35) pôle IN.P.A.C.T. La structure possède également une antenne à Plérin (22). Les moyens de fonctionnement (fax, photocopieurs, vidéo projecteurs, véhicules, salles de réunion) sont mutualisés au sein des pôles IN.P.A.C.T. de Cesson et Plérin.

L'année 2019 a été marquée par le départ de 2 salariées : Blaise Berger et Pascal Aubrée. Ces départs ont demandé une mobilisation et du suivi de la part des administrateurs. Un recrutement pour remplacer Pascal Aubrée a été réalisé en octobre 2019. Dominique Macé a été recruté sur le poste de d'animateur/coordonateur agriculture durable et a démarré sa mission au 1^{er} janvier 2020. un tuilage a pu être réalisé sur la période de novembre et décembre. Le remplacement du poste d'animateur/coordonateur systèmes alimentaires a été programmé en début 2020.

Pascal Aubrée

Assure la coordination générale : relations institutionnelles, animation de la vie associative, gestion financière, gestion de l'équipe salariée.

Il anime des programmes d'action agriculture durable et énergie, l'expérimentation sur les PSE et suit la dynamique Terre de Sources.

*CDI, temps plein, Cesson
Pascal a quitté son poste au 31 octobre 2019 et mis à disposition à mi-temps jusqu'au 31 décembre 2019*

Hélène Roisille

Est en charge des formations, de la communication et de la vie du réseau.

Elle anime le projet sur la biodiversité et est en appui sur l'animation de projet sur l'installation-transmission

*CDI, temps plein, Cesson
Passage à 70 % en mars 2019*

Blaise Berger

Est en charge des systèmes alimentaires locaux (Mag Pro , PRDA, ATLASS) et anime le Réseau Mixte technologique national « Alimentation Locale » et la participation à la commission SAAT.

*CDI, temps plein, Plérin
Blaise a quitté la structure en octobre 2019*

Nathalie Cadieu

Assure le secrétariat, le suivi administratif et comptable.

Emploi partagé avec le secrétariat partagé (depuis sept 2013), 1/3 temps, Cesson

2.4.2 Moyens financiers

Le rapport financier réunit toutes informations complètes sur les données financières. Nous présentons dans un tableau synthétique les principaux partenaires financiers sur les thématiques.

	CRB	Collectivités locales	Etat	Agence de l'eau	ADEME	Europe/ fondation privée
Pratiques d'agriculture durable systèmes autonomes et économes	Agriculture durable PSE		Agriculture durable (PITE Eau) PSE (CASDAR) Ecophyto	Agriculture durable	PSE (CASDAR)	
Systèmes alimentaires locaux	Assises des transitions alimentaires		PRDA, RMT PDA (Casdar)		Assises des transitions alimentaires 2018	ATLASS (Fondation Daniel et Nina Carasso)
Accueil à la ferme	<i>La FRCIVAM Bretagne n'intervient pas directement sur cette thématique</i>					
Accompagnement à la création d'activités agri-rurales	Installation-transmission (AITA) Idée au projet (subvention exceptionnelle- Conseil régional)		Installation-transmission (AITA - DRAAF)			Mois de l'installation (fondation Olga Triballat)
Accompagnement vers des systèmes économes en énergie	Programme énergie				Programme énergie	
Réflexion autour d'initiatives sur les territoires			Biodiversité (GIEE)	Biodiversité (Ecophyto)		Biodiversité (Fondation Yves Rocher)

Par ailleurs, la FRCIVAM bénéficie de fonds (contrat d'objectif) de la Région Bretagne qui lui permettent de financer une partie :

- de la vie associative de la structure,
- de la coordination,
- du secrétariat et gestion administrative.

En 2019, la FRCIVAM a également bénéficié d'une subvention de fonctionnement dans le cadre FDVA (fond de développement de la vie associative - DRJSCS et CRB).

Annexes

1. Liste des groupes adhérents
2. Publications et interventions
3. Partenariats
4. Représentations institutionnelles
5. Bibliographie antérieure à 2015

Annexe 1 : liste des groupes adhérents par thématique

Groupes
Installation/création d'activités en milieu rural /Accueil (touristique, éducatif, social,...)
CIVAM du Finistère
La Marmite
CIVAM 35 Installation - Transmission
Accueil Paysan 35
Agriculture durable et système herbagers
ADAGE
CEDAPA
CIVAM Agriculture Durable du Morbihan
Circuits courts de commercialisation (magasins coopératifs, restauration collective, vente directe,...)
GIE Brin d'Herbe
Cohérence
Voisins de Panier
Clic des Champs
Clic Ta Berouette
Développement territorial
AMAR
Terre De Liens

Annexe 2 : publications et interventions

Publications

2019 a vu la réalisation des publications suivantes :

- Actes des assises des transitions alimentaires
- Publications dans le cadre du RMT Alimentation locale (voir site internet)
- Actes du séminaire alimentation et territoire Quel foncier agricole pour la transition alimentaire
- un guide méthodologique pour l'établissement d'une stratégie alimentaire territoriale
- Les fermes herbagères en agriculture durable du réseau Civam montrent leur résilience (Résultats de l'observatoire technico-économique des exploitations du réseau Civam Bretagne)

Articles presse : Assises <https://atlassalimentation.org/presse/>

Interventions (enseignement agricole, tout public)

Nous sommes intervenus sur des thématiques des CIVAM :

Établissements scolaires

- Systèmes alimentaires : Lycée agricole de Caulnes

Annexe 3 : Les partenariats

Enseignement agricole /organismes de recherche

La relation avec l'enseignement agricole se traduit notamment par :

- des interventions dans ces organismes,
- la mobilisation de l'expertise d'enseignants -chercheurs au sein de projets d'étude (ex. RMT, , ATLASS, LabPSE...),
- le recrutement et le suivi de stagiaires essentiellement de type master 1 ou 2.

La FR CIVAM Bretagne entretient des relations privilégiées avec les organismes de recherche, notamment Agrocampus Ouest, l'Université de Rennes 1 et Rennes 2 et l'INRA BAGAD. Elle tisse, par ailleurs, des relations avec d'autres universités et pôles d'enseignement/recherche à l'échelle nationale (SupAgro Montpellier, Vetagrosup Clermont-Ferrand, Bordeaux Agrosiences, ESA Angers, ISARA Lyon, ENESAD Dijon, Science po Rennes...) notamment lors de l'accueil de stagiaires ou lors de travaux dans le cadre de projet recherche-action. Les comités de pilotage sont des lieux d'échanges et de co construction des les thématiques traités.

Un partenariat avec les CFPPA, lancé en 2018 et a été concrétisé en 2019 avec la signature d'une convention de partenariat entre la FRCIVAM Bretagne, agriculture paysanne et les CFPA bretons. Cette convention permet d'acter un partenariat entre nos réseaux.

En 2019, nous avons accueilli les stagiaires suivants :

- Juliette Granchère, Université Rennes 1

Une activité de recherche combinée avec l'expérience terrain permet de nouer des partenariats avec des organismes de recherche et leur enseignants chercheurs que ce soit au niveau régional , national ou international. Cela se traduit souvent par des partenariats dans le cadre de partenariats spécifiques :

- ATLASS : En partenariat avec Agrocampus Ouest, il s'agit d'identifier les leviers et les freins pour développer des stratégies alimentaires territorialisées
- Le réseau mixte technologique (RMT) Alimentation Locale chaîne alimentaire courte de proximité pour une alimentation durable notamment avec l'INRA et plusieurs partenaires scientifiques (Bordeaux Agrosiences, Université Lille 1).

Inpact Bretagne

La FRCIVAM constitue l'un des principaux maillons du réseau INPACT Bretagne. Lorsqu'elle le peut, elle tente d'impulser une dynamique concertée à l'échelle régionale. Cette initiative transparait plus fortement :

- sur la thématique installation/transmission où la FRCIVAM est repérée comme la structure coordinatrice à l'échelle du réseau INPACT régional.
- Sur l'agriculture durable pour laquelle des réunions sur des positionnements stratégiques ont lieu régulièrement avec des structures régionales partenaires

Partenaires extérieurs

La FRCIVAM noue des contacts réguliers avec des partenaires bretons qui interviennent sur des sujets semblables dans des domaines spécifiques :

- environnement : Eaux et Rivières de Bretagne, Bretagne Vivante - SEPNB, Cohérence, Maison de la Consommation et l'Environnement, Réseau d'Éducation à l'Environnement en Bretagne,
- développement agricole et rural : la FRCIVAM fait partie du CELAVAR Bretagne³ et entretient des échanges avec l'ARAP en particulier sur le test d'activités, la Confédération Paysanne et la FRAB
- économie sociale et solidaire : Breizh AMAP, Chambre Régionale d'Economie Sociale et Solidaire - CRESS⁴.

Représentation institutionnelle

³CELAVAR Bretagne : Centre d'Etudes et de Liaison des Associations à Vocation Agricole et Rurale en Bretagne - <http://www.celavar.org/membres/les-celavar-regionaux/>

⁴CRESS Bretagne : <http://www.ess-bretagne.org/>

La FR CIVAM Bretagne est sollicitée pour siéger dans des instances institutionnelles ou participer à des groupes de travail dans différents domaines :

- politiques sectorielles (qualité de l'eau, agri-environnement, politique agricole commune, économie sociale et solidaire, biodiversité) des collectivités territoriales (Conseil Régional de Bretagne, Conseils Généraux, Agglomération, Pays),
- thématiques innovantes (systèmes alimentaires localisés) de recherche (agrocampus ouest, INRA, universités),
- programmes d'action spécifiques déclinés de politiques nationales d'orientation (COREAMR, COREDEF, CRIT, CAE, Comité Régional Formation, Plan d'Offre Alimentaire, Pacte d'avenir Breton...) des organismes publics (Préfecture de région, DRAAF, Agence de l'eau, Chambre d'agriculture),
- comités consultatifs (CESER)

Des administrateurs référents suivent les commissions ou des groupes de travail dont la liste est dressée dans l'annexe 4.

Annexe 4. Représentations institutionnelles

Participation de la FR CIVAM Bretagne aux différentes commissions et instances régionales

Sigle	Nom développé	Type d'instance	Sujet	Organisateur ou interlocuteur	Fréquence de réunion
CESER	Conseil Économique Social et Environnemental Régional	Instance consultative Régionale	Politique du Conseil Régional	Préfet de Région	6 sessions par an + participation aux commissions
CAE	Commission Régionale Agriculture Environnement	Commission officielle	Environnement	Etat-DRAAF	2 à 3 fois par an
COREAMR	Commission Régionale de l'Économie Agricole et du Monde Rural	Commission officielle	Agriculture	Préfecture de Région	1 fois par an
MAEC	Mesures agri-environnementales	Consultation en groupe de travail	MAEC	Conseil Régional de Bretagne et Etat	Ponctuellement (1 à 3 fois/ an)
ECOPHYTO		Commission agronomie et Indicateurs et CROS	Mise en place Ecophyto en Bretagne	DRAAF	2 à 4 réunions par an
Qualité de l'eau		Consultation informelle		Agence de l'Eau Loire Bretagne	Plusieurs fois/ an
COREDEF	Comité Régional Développement Formation	Commission officielle	Développement agricole/ recherche	Chambre Régionale d'Agriculture/Etat	2 fois par an
CRIT	Comité Régional Installation Transmission	Commission officielle	Installation et transmission en agriculture	DRAAF et CRB	2 réunions par an
Circuits courts		Consultation informelle		Conseils Départementaux, Collectivités (Rennes Métropole, Eau bassin rennais , etc.)	
Plan d'offre alimentaire	CRALIM	Commission officielle	Circuits courts	DRAAF	1 fois/ an